



Le Kremlin
Bicêtre

Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu

Mardi 12 mars 2024

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Etat d'avancement des projets participatifs
- L'avenir de la place Rouge
- Tout savoir sur les nouveaux squares
- Les questions des habitants relatives à leur vie de quartier

Les sollicitations en cours

L'occupation de l'espace public par les commerçants est problématique notamment avenue de Fontainebleau. Que fait la Ville pour y remédier ?

Les services urbains traitent au mieux le « correctif », le service Commerces intervient auprès des commerçants pour les inciter à une meilleure gestion des espaces proches de leurs commerces respectifs, le service Propreté urbaine intensifie son action curative. Cependant, il est clairement identifié que cette problématique ne repose pas uniquement sur l'action d'un ou de deux services communaux du fait de ses causes structurelles et urbaines au vu notamment de la densité de la Ville, la présence de nombreux commerces de bouche, de la fréquentation considérable d'utilisateurs chaque jour... Il est donc nécessaire d'aborder cette question de manière élargie et transversale, c'est ce que nous a enseigné l'audit et c'est la raison pour laquelle un dispositif interservices s'est constitué pour proposer des actions et mobiliser les acteurs socio-économiques qui interagissent sur l'espace public.

Réponse de Jean-Philippe Edet, élu chargé de l'éducation, de la citoyenneté, du monde combattant et chargé du conseil de quartier Mairie-Fontainebleau : Nous allons programmer une réunion avec les commerces.

Un plan d'actions sur le stationnement est-il prévu ? Comment le conseil de quartier peut-il s'engager sur ce sujet ?

Réponse des services techniques : Ce plan de stationnement ne pourra passer que par le changement du comportement des usagers, il visera en priorité l'usage des transports publics, les mobilités douces, il faudra repenser également l'aménagement de la voirie et des espaces publics et proposer des solutions de stationnements sur les ouvrages (tel que le parking Okabé peu fréquenté). Les conseils de quartier seront invités à participer aux balades urbaines prévues à ce sujet.

Rue Delescluze, deux poteaux sont scindés, il n'est plus possible de passer en vélos. La circulation piétonne est difficile en raison des poubelles du restaurant. Est-il possible de verbaliser à cet endroit et de remettre les potelets pour éviter le stationnement ?

Réponse des services techniques : Si la première question concerne les deux poteaux de signalisation routière, une demande va être faite auprès de l'EPT GOSB, gestionnaire de la voirie communale, pour voir s'il est possible de mettre l'ensemble des panneaux sur un seul mât. La Ville a demandé à l'EPT GOSB de compléter le mobilier urbain mis en place précédemment afin d'empêcher tout stationnement illicite qui bloquerait le cheminement piéton. Lorsque le chantier de construction du conservatoire sera terminé, les services verront comment améliorer la sécurisation des cheminements piétons dans cette rue. Les emprises chantiers doivent être retirées avant le 15 mars. Une réunion avec le service voirie de l'EPT GOSB sera organisée dans la semaine du 18 au 22 mars pour définir le mobilier urbain à positionner pour sécuriser totalement les cheminements piétons.

Rue Salengro, à partir de 21 h on ne peut plus passer en raison des problèmes de stationnement. Au n°8 il y a des travaux et le trottoir n'est plus accessible. Au croisement avenue Fontainebleau et rue 14 juillet, le café Le Marigny qui fait l'angle, pose toujours problème avec des nuisances constantes.

Réponse des services techniques : Les problèmes de stationnements illicites et ceux liés au comportement de certains usagers relèvent de la Police Municipale de Proximité. Concernant le chantier situé au 8, rue Roger-Salengro, des démarches administratives avaient été engagées par le service urbanisme. Cependant, un nouveau permis de construire modificatif a été déposé et il est en cours d'instruction. Ce dossier est surveillé par le service Mobilités-Voirie et le service Urbanisme afin que ce chantier se termine. Rue du 14 Juillet, la Police Municipale de Proximité a été prévenue de cette alerte et veille à la tranquillité des lieux. Depuis le 1er mars des patrouilles de nuit de la PMP ont été mises en place après demande d'intervention de Monsieur Le Maire.

Problème de containers au 14, rue Danton.

Réponse des services techniques : S'il s'agit d'un besoin de remplacement et/ou de gestion des bacs, l'Etablissement Public Territorial GOSB compétent en la matière peut être contacté au numéro de service suivant : 01 78 18 22 22.

Problème de stationnement irrégulier rue Delescluze malgré la présence de caméras.

Réponse de la Police Municipale de Proximité : Des verbalisations ont lieu régulièrement (liées aux travaux et entreprises) tant sur le stationnement que sur les infractions menant aux enlèvements de véhicules et/ou défaut d'assurance.

Pourquoi ne pas créer une application citoyenne pour dénoncer les incivilités ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : Nous sommes actuellement en phase d'étude pour cette application, notamment une étude des « process » pour affecter chaque demande au bon service qui va être en mesure de les traiter. Par exemple, la question se pose concernant la thématique de la propreté puisque l'EPT est compétent sur ces problèmes.

Rue du 14 juillet, on constate de fortes dégradations au niveau du 13 (Maison des Anciens Combattants) où il n'y a pas de lumière, l'espace tend à devenir des toilettes à ciel ouvert au niveau du hall.

Réponse des services techniques : Les services vont étudier si une réponse par l'aménagement est envisageable pour modifier l'usage.

Quel est le calendrier de réalisation du plan mobilités ?

Réponse des services techniques : Une récente rencontre entre Monsieur le Maire et un représentant du département a permis d'aborder cette question pour qu'elle soit portée politiquement de façon partagée avec le Conseil départemental. On travaille par phase.

1. Phase achevée : rue Benoit-Malon en haut de Ville. On essaye de faire coïncider les travaux de surface et les travaux souterrains. Il y avait des enjeux de canalisations et de fuites d'eau potentielles. C'était la priorité.
2. 2^e phase, qui est en cours de finalisation technique : il s'agissait de la dernière réunion publique de Monsieur Jean-Luc Laurent qui portait sur l'axe de contournement de la RD7. Cette réflexion porte sur les sens de circulation, circulation cyclable et circulation apaisée voiture/vélo, aux débouchés Eugène-Thomas pour repartir sur Villejuif. Une réunion publique consacrée au sujet a déjà eu lieu.
3. Axe Danton : début d'axe 14 juillet puis début de la rue Danton, il est pensé un axe piétonnier avec une fermeture de la tranche et un accès seulement pour les riverains. Ensuite ce sera au tour de la Rue de la Convention qui est un axe départemental donc plus complexe à traiter, puis rue Danton avec idée d'une vélo-rue, la priorité est donnée aux piétons, vélos et éventuellement mobylette. Les voitures pourraient y passer mais la priorité est aux mobilités douces. Réflexion de l'impact sur les stationnements.

La réflexion suivante portera sur l'axe Séverine car il mènera à la bouche de métro.

Quel est le calendrier de réalisation de la piste cyclable sur l'avenue de Fontainebleau ?

Réponse des services techniques : Il n'y pas de calendrier de réalisation de piste cyclable sur Fontainebleau en l'état, le Conseil Départemental dont c'est le domaine en propriété, n'a pas budgété les études nécessaires. La demande adressée par la Ville au Département est toujours sans réponse à ce jour. Le service voirie du Département a été relancé sur ce sujet au mois de janvier 2024.

Pourquoi les travaux de rénovation du square Jules-Guesde durent si longtemps ? Cela fait près de 4 ans. Il y a-t-il des négociations avec la RATP pour mettre des filtres sur les aérations proches des jeux pour enfants ? Quel va être le sens de circulation ? Pourquoi la RATP n'est pas référente ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : on va vous transmettre le planning pour la réalisation des travaux du parc et demander des informations supplémentaires à la RATP.

Réponse des services techniques : Il convenait d'attendre l'achèvement total des ouvrages de la RATP sur le site. L'élargissement du périmètre de la requalification aux voiries autour du square a donné lieu à des études complémentaires. Ce que l'on appelle le dossier PRO et DCE (phases d'études de projet) sont en phase de finalisation pour le lancement d'un appel d'offres dans les prochaines semaines en vue d'un démarrage des travaux en novembre 2024.

La RATP a confirmé qu'il ne s'agissait pas de bouche d'aération rejetant en permanence de l'air vers l'extérieur mais un système de désenfumage qui ne fonctionne qu'en cas d'incendie dans le tunnel du métro.

Concernant le sens de circulation, le nouveau plan de circulation prévoit la piétonisation de cette rue avec un accès uniquement réservé aux résidents.

La RATP refuse de payer pour les impacts sur le domaine privé. Pour le domaine public, la RATP a payé des dédommagements à hauteur de 70% mais cela ne couvre pas toutes les nuisances et tout ce qui doit être refait derrière. La question qui se pose est comment mesurer et comptabiliser ces nuisances.

Rue du 14 juillet, un parking à vélo a été installé mais il est dysfonctionnel et il reste certaines épaves.

Réponse des services techniques : la remise en état de ce parking à vélos a été demandée au service voirie de l'Etablissement Public Territoriale Grand Orly Seine Bièvre. Ce stationnement 2 roues a été mis en place pour répondre à des demandes d'usagers. Les vélos ont désormais été enlevés.

Square Jules-Guesde à ajouter dans le plan de dératisation.

Réponse des services techniques : Le plan de dératisation mis en œuvre actuellement sur l'espace public sur les secteurs Fontainebleau, Jean-Baptiste-Clément, Eugène-Thomas, parcs Bicêtre et Pinel porte ses fruits, les appâts consommés à plus de 80% en décembre ne le sont qu'à 10% aujourd'hui. Les produits ingérés contaminent et stérilisent les nuisibles. Des demandes d'extension de périmètre sont actuellement chiffrées par le prestataire pour la rue Danton et le square Jules-Guesde.

Etat d'avancement des projets participatifs

Projet 1 : Verdissement de la place Jean-Baptiste-Clément

Réponse de Jean-Philippe Edet : Deux canopées seront installées, dont une sur une fontaine de la place afin d'éviter du génie civil et donc une dépense trop importante. Une de ces canopées sera enrichie d'un banc circulaire. Il est également prévu de végétaliser autour de l'ascenseur sur la place.

Projet 2 : Plus de bacs végétalisés sur l'avenue Fontainebleau

Réponse des services techniques : Une commande groupée a été faite pour l'ensemble des demandes des conseils de quartiers car tous souhaitaient une végétalisation. Le prix total étant aux environs de 75 000 €. Les montants comprennent les bacs, les végétaux et une prestation d'accompagnement à l'entretien (arrosage pendant un an sur la période de jeunes pousses). Les végétaux sont soumis à une forte pression climatique et à une forte pollution, il n'y a pas de garantie quant à leur résistance aux fortes chaleurs, bien que le fournisseur soit un professionnel. Des végétaux résistants aux contraintes urbaines ont été choisis.

Projet 3 : Remplacer des places de parking par des arbres rue Elisée Reclus

Réponse des services techniques : Le projet a été abandonné suite à une balade urbaine organisée avec les services techniques et les membres des bureaux de quartier en raison d'une infaisabilité technique lié aux réseaux souterrains.

Projet 4 : Quelle est la suite des actions à mener pour le projet d'implantation des bornes vélos ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : Une discussion doit avoir lieu entre les services techniques et les membres du bureau de quartier afin d'établir les emplacements de ces bornes d'auto-réparation de vélos.

Combien reste-t-il de budget ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : Un bilan sera établi lors du prochain conseil de quartier.

L'avenir de la place Rouge

Geneviève Etienne, élue chargée de l'écologie populaire, des espaces verts, des mobilités et du bien-être animal : Un fonds de commerce a été acquis par la Ville par voie de préemption pour un montant de 400 000 €. La rétrocession se fera à hauteur de l'argent investi par la ville. Ce projet s'inscrit dans notre volonté d'améliorer la qualité des commerces sur la ville. Une attention est portée sur la dimension culturelle du projet car le fonds de commerce est à proximité immédiate de la médiathèque. Un appel à manifestation d'intérêt est paru, les potentiels repreneurs avaient jusqu'au 1^{er} mars pour se faire connaître.

Les critères de sélection sont les suivants :

- la qualité du projet commercial pour 50 % de la note
- la viabilité économique du projet pour 25%
- la proposition financière pour 25%

Le service commerce est en train d'étudier les différentes propositions des porteurs de projet.

Vous retrouverez de plus amples informations sur le site de la Ville du Kremlin-Bicêtre à cette adresse : <https://www.kremlinbicetre.fr/actualites/appel-a-candidature-retrocession-du-fonds-de-commerce-de-la-place-rouge/>.

Tout savoir sur les nouveaux squares

À quelques pas de l'îlot Rossel, le square Jules-Guesde bénéficie d'un aménagement qui a été ouvert à la concertation, grâce à un atelier participatif auquel se sont rendus les riverains du site, le 16 mai dernier. Après 4 ans de travaux dus à la construction d'un autre ouvrage annexe de la ligne 14 du métro, les services techniques ont travaillé à un nouveau plan d'aménagement du square à retrouver ci-dessous. Une présentation de la réhabilitation du square aura lieu lors du prochain conseil de quartier.

Vous retrouverez toutes les informations sur les grands projets d'aménagements urbains sur le site de la ville : <https://www.kremlinbicetre.fr/a-votre-service/amenagement-urbanisme/concertation/>.



Les questions des habitants relatives à leur vie de quartier

Qu'est-ce que la collectivité compte faire à propos de la collecte des bio-déchets et des sites de compostage de proximité ? Quand aura-t-on sur Le Kremlin-Bicêtre des approvisionnements en matière de broyat ? Comment la mairie peut apporter de la matière sèche sur les bio-déchets compostés sur place dans les jardins partagés ? Est-il possible de mettre à disposition d'autres points de stockage ? Où trouver le broyat ?

Réponse de Geneviève Etienne : Individuellement, il est possible d'aller chercher du broyat au Parc Pinel, à l'entrée. Par ailleurs, la collectivité récupère tous les déchets d'égavage qui sont produits. Nous allons mettre en relation la personne intéressée et le service des espaces verts. Pour information, des formations sont faites par la maison de l'environnement à Arcueil en partenariat avec l'EPT.

Réponse des services techniques : une réunion est programmée avec l'EPT pour identifier des sites dédiés au compost pour l'habitat collectif pour identifier de ce qui est viable en termes d'implantation et de dispositifs proposés.

14 rue Gambetta, un container qui n'a pas de couvercle est présent à l'année, y-a-t-il moyen de le rentrer ?

Réponse des services techniques : Il faut le signaler à l'EPT qui peut le retirer. Nous allons aussi communiquer cette information à la brigade environnement.

Un arrosage automatique autour de la mairie est toujours en fonctionnement la nuit.

Réponse des services techniques : La vanne avait été fermée avant la période de grand froid. Une entreprise pour le compte d'Enedis a eu besoin de cet accès et s'est servie de l'eau, c'est d'usage pour les entreprises qui travaillent pour le bien public. Cette vanne a dorénavant été fermée.

Question de la propreté devant le Campanile, qu'est-ce qui va être entrepris pour le quartier ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : Une vigilance accrue va être portée sur ce secteur.

Les barrières Veolia sont toujours présentes et empêchent la circulation devant la PMI, ces barrières peuvent-elles être enlevées ?

Réponse de Jean-Philippe Edet : La réponse est oui.

Question de l'emplacement des arrêts de bus

Réponse des services techniques : Avec les travaux de la RATP les circulations des bus devaient être revues.

**Prochain conseil de quartier :
MARDI 4 JUIN A 19h30 A L'ESPACE ANDRE-MAIGNE**